



Communiqué de presse

Diner-Débat sous le thème :

**«Rôle de l'Avocat dans la protection
de la vie privée et des données personnelles»**

Rabat- lundi 16 novembre 2015 -

La Commission Nationale de Contrôle de la Protection des Données à Caractère Personnel (CNDP) a organisé, lundi 16 novembre 2015, à 17h30 au Centre d'Accueil et des Conférences de la Fondation Mohammed VI à Rabat, en collaboration avec l'Institut Supérieur de la Magistrature, le Barreau de Rabat et l'Association des Barreaux du Maroc un Diner-Débat sous le thème : «Rôle de l'Avocat dans la protection de la vie privée et des données personnelles ».

Les travaux de cette rencontre ont porté sur la présentation du cadre légal et sur les missions et les actions de la CNDP visant la protection des libertés et des droits fondamentaux de l'Homme en rapport avec sa vie privée et ses données personnelles.

De même, cette réunion a permis aux participants d'explorer les éventuels axes de coopération qui permettront aux avocats d'assumer pleinement leur rôle de conseillers juridiques, notamment par l'accompagnement de leurs clients dans la démarche de mise en conformité aux dispositions de la loi 09-08, et le traitement des litiges qui se rapportent à l'atteinte à la vie privée et aux droits et libertés liés à l'utilisation des données personnelles.